

PROCHAINES SESSIONS : nous consulter

PRIX : 210 € NT / stagiaire

ENJEUX

Connaître le cadre juridique d'une expertise amiable et d'une expertise judiciaire pour mieux les préparer et ainsi éviter les erreurs dans l'intérêt de votre entreprise.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les risques auxquels est exposé tout professionnel du bâtiment
- Connaître les enjeux et les caractéristiques de l'expertise amiable et judiciaire
- Maîtriser les étapes d'une procédure

PUBLIC

Professionnels de la construction, artisans et entrepreneurs expérimentés.

PRE-REQUIS

Parler, écrire et lire le français

METHODES

- Apports théoriques
- Etudes de cas pratiques et de situations spécifiques à chaque corps d'état du bâtiment
- Interactions régulières entre le formateur et les stagiaires grâce aux fonctions de la plateforme de visioconférence
- Support de formation remis à chaque stagiaire.

ANIMATION

Formateur spécialisé ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB.

PROGRAMME : 7 heures

1^{ère} séquence (3h30) :

Origine des difficultés dans la construction :

- Les causes intrinsèques et extrinsèques des difficultés rencontrées.

Rappels de quelques généralités :

- Règles générales de la responsabilité civile et responsabilité pénale
- L'assurance construction et la position des assureurs dans la procédure
- Le code du commerce, de la construction et de l'habitat, les normes et DTU.

Les différentes expertises auxquelles l'artisan peut être confronté :

- Constat, amiable, expert auprès des assurances, expert judiciaire.

L'expertise amiable : intérêt et enjeu pour l'entreprise :

- L'expertise amiable ou privée : la forme et le fond
- La durée, les coûts, les enjeux.

2^{ème} séquence (3h30) :

L'expertise judiciaire :

- Bien la connaître pour en éviter les risques
- Les erreurs à ne pas commettre
- Le respect des règles du contradictoire, les relations avec l'expert judiciaire.

Le comportement à adopter durant l'expertise :

- La position : demandeur, défendeur principal ou secondaire, sachant
- La préparation de la procédure
- La conduite à tenir, le choix des conseils, la présentation des pièces.

L'expertise par l'exemple :

- Quelques exemples d'expertises amiables et judiciaires.

SUIVI

Déclaration individuelle d'assiduité signée par le stagiaire et attestation de formation.

Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

Un support stagiaire au format PDF sera envoyé aux stagiaires à l'issue de la formation contenant le diaporama présenté, les points essentiels.

A PREVOIR / A NOTER

Une connexion internet haut débit ainsi qu'un ordinateur (ou une tablette) équipé d'un micro et d'une caméra.